**Introduction à la méthode CARE (Comptabilité Adaptée au Renouvellement de l’Environnement)**

Depuis une quinzaine d'année, Jacques Richard s'intéresse au lien entre comptabilité et développement durable : la gestion quotidienne d'une entreprise est basée sur la comptabilité. Comment une entreprise pourrait-elle réellement prendre en compte les capitaux naturel et social si elle n'effectue pas de bilan comptable sur ces sujets ? Par exemple, les normes comptables obligent l'entreprise à intégrer dans son bilan annuel l'amortissement de ses machines. L’obligeant ainsi à prendre en compte dans son bilan annuel le fait que son activité dégrade les machines. Mais qu'en est-il de la prise en compte de la dégradation du capital naturel et humain ? Rien n'est prévu à ce sujet dans les normes comptables internationales (les IFRS).

La méthode CARE a pour objectif d’éviter le clivage entre la gestion financière et la gestion environnementale et sociale. Elle prend pour base la comptabilité en coûts historiques et vise à estimer les coûts de maintien et de restauration des fonctions environnementales sous la contrainte que les trois capitaux - financier, naturel et humain, - soient conservés séparément et non globalement. Ce modèle est basé sur l’idée que l’organisation est tenue de « réparer » la dégradation des capitaux (financier, humain et naturel) dont elle est responsable (Rambaud et Richard, 2015).

Biblio :

Richard J. Comptabilité et développement durable Ed Economica (2012)

Richard J et Plot E. La gestion environnementale . Ed La Découverte (2014)

Richard J. « The dangerous dynamics of capitalism : from static towards futuristic IFRS accounting » (2015b Critical Perspectives on accounting (CPA),30,9-34

Rambaud A et Richard J (2015). « The triple depreciation line instead of the triple bottom line: toward a genuine integrated reporting » CPA, Dec.

<https://www.youtube.com/watch?v=N6fuX7YJUtA>

<http://www.compta-durable.com/cellule-recherche/>

**Qu’est-ce que la méthode CARE ?**

La comptabilité environnementale se base notamment sur la **méthode CARE** inventée par Jacques Richard. Elle part du principe que seul **le capital financier est géré par les experts-comptables**. La **méthode CARE** introduit alors les notions de **capital humain** et de **capital naturel** qui permettent, en suivant les mêmes **règles comptables**, de piloter l’ensemble de ces 3 capitaux.

Elle restructure le [bilan comptable](https://www.guide-experts-comptables.fr/expert-comptable/domaine-de-competence/bilans) en mettant ces trois capitaux au passif. Le **capital financier** représente la **somme d’argent que les actionnaires de l’entreprise mettent à sa disposition afin qu’elle réalise du profit**. L’objectif est bien évidemment la **non dégradation de ce capital**. C’est la même logique qui s’applique alors aux **capitaux humain et naturel.** **L’entreprise dispose d’un écosystème** qu’elle utilise pour **créer de la valeur**. Cependant cet écosystème ne doit pas être entièrement dégradé, quelle que soit l’utilisation que l’entreprise en fait. Il en va de même pour le **capital humain**. L’entreprise doit **respecter l’intégrité physique et mentale des personnes qui travaillent** en son sein.

La **méthode CARE** a donc pour objectif de traduire une sorte de **dette écologique**. L’entreprise dans cette idée doit **piloter cette dette dans le temps** afin de s’assurer d’une **performance globale sur ces 3 capitaux**.

Les entreprises les plus performantes seront donc celles dont la dette écologique sera la plus basse. **Les entreprises doivent continuer de créer du profit mais de façon plus vertueuse**. La méthode CARE vise donc à **traduire l’ensemble de ces aspects dans la comptabilité**.